

2 - La définition et l'identification des publics visés

UN PRÉALABLE AU DÉPLOIEMENT DE PASS #APTIC

La définition des publics est une étape primordiale dans le déploiement de pass #APTIC et s'inscrit dans une stratégie d'inclusion numérique globale.

FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES CITOYENS VULNÉRABLES FACE AU NUMÉRIQUE

Un déploiement de pass #APTIC s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'inclusion numérique qui a pour objectif d'accompagner les publics éloignés du numérique dans leurs usages et leur montée en compétences.

Définir un public cible permet d'avoir une action efficace auprès d'une cible de bénéficiaires identifiée.

CE QU'IMPLIQUE LA DÉFINITION D'UN PUBLIC CIBLE

Outre l'identification du public ayant besoin d'un accompagnement, la définition d'un public cible implique :

- l'identification des réseaux de distribution adaptés
- la sollicitation d'acteurs ressources ou organisations spécialisées
- la modulation ou création d'outils et mécanismes d'accompagnement des publics
- l'adaptation ou la création de parcours de services de médiation numérique

A savoir : les difficultés numériques touchent des publics de toutes catégories confondues, quelle que soient les tranches d'âges, les catégories socioprofessionnelles, la situation personnelle et familiale, le secteur de résidence...

CAS D'USAGE

A travers les pass #APTIC, la Fondation AFNIC a souhaité agir pour l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme éloignées du numérique dans le département du Puy de Dôme.

Afin de cibler de manière efficace ces publics, #APTIC s'est appuyé sur l'expertise du Centre Ressource Illettrisme Auvergne.

Cet expert local a été financé pour :

- participer à l'identification du réseau de distribution
- produire un outil de diagnostic des personnes en situation d'illettrisme éloignées du numérique
- adapter la lettre d'accompagnement remise aux bénéficiaires

RESSOURCES

Plus de contenus et contact sur notre FAQ (support.aptic.fr)

[L'impact social d'#APTIC](#)